



Déclaration Unsa Education

CDEN du 8 novembre

Monsieur le Préfet,

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les élus

Mesdames et Messieurs membres du CDEN

En cette rentrée, les personnels de l'éducation accusent le coup. Au désabus s'ajoute l'effroi. Désabus concernant nos métiers, des conditions de travail qui ne s'améliorent pas rentrée après rentrée, un cumul de priorités toutes plus prioritaires les unes que les autres et d'injonctions dont chaque personnel a bien du mal à voir la finalité si ce n'est servir la communication ministérielle. L'effroi enfin du meurtre d'un de nos collègues à quelques jours de la commémoration de l'attentat commis contre Samuel Paty.

Concernant l'Enquête Ministérielle sur la sécurité de nos écoles et établissements suite à l'assassinat de Dominique Bernard, envoyée à l'ensemble des écoles et établissements, sans grande surprise les résultats montrent une énorme différence entre le 1^{er} et le 2nd degré, l'absence de vie scolaire et de personnels dédiés dans les établissements du 1^{er} degré en est une des raisons majeures. Quand on sait qu'aujourd'hui encore certains de nos collègues directrices et directeurs d'écoles, sont obligés de quitter leurs classes laissant les enfants sans surveillance, pour ouvrir le portail à un livreur par exemple via au mieux un interphone à l'autre bout de l'école sans caméra, on voit bien tous ici que nous sommes bien loin des portiques détecteurs de métaux...

L'UNSA Éducation a souligné l'absence de véritables surprises à cette enquête, insisté sur le fait que la priorité devait bien être de travailler avec les collectivités pour apporter des réponses sur des failles de sécurité assez simples comme les fermetures de portails, les alarmes et grillages... La question du premier et du second degré est différente en lien avec

les capacités de certaines communes à apporter les réponses nécessaires. Pour l'Unsa éducation, l'État doit absolument être en soutien.

Le plan de lutte contre le harcèlement présenté par la première ministre et le ministre de l'Éducation nationale s'appuie sur 3 axes : prévention, détection et sanction. Ce plan de grande ampleur est ambitieux et repose sur l'action conjointe de plusieurs ministères. Sa réussite, que l'Unsa Education appelle de ses vœux, nécessite des moyens, de la cohésion et une implication de tous les acteurs sur le temps long, à l'École et à l'extérieur de celle-ci. Plus que du harcèlement scolaire, il s'agit de harcèlement entre élèves dans les différentes sphères de leur jeune vie, pas seulement à l'École. Pour lutter efficacement contre le harcèlement à l'École, il faut surtout des équipes pluridisciplinaires en nombre suffisant : enseignants, psychologues, CPE, AED, AESH, infirmières etc... Ces personnels doivent être formés, confortés dans leur mission et soutenus face à des situations complexes qui tendent les rapports avec les familles. L'Unsa Education demande également que des assistants d'éducation en charge de missions d'appui pédagogiques et éducatives soient affectés dans les écoles. Pour l'Unsa Education, la mobilisation autour de la lutte contre le harcèlement était attendue après la multiplication des drames et des souffrances subies par les victimes du harcèlement et leurs familles. Sa mise en œuvre doit se faire avec des personnels sans précipitation et avec rigueur. Le temps médiatique, quelle que soit l'urgence, n'est pas le temps de l'École. Si ce plan devait être prioritaire pour le ministre, alors il faudra déprioriser d'autres plans et actions jusque-là présentés comme tel. Pour le SE-Unsa, l'École ne peut pas et ne doit pas « faire » toute seule.

Enfin Monsieur le Préfet et Madame la Directrice Académique, l'Unsa éducation attire votre attention sur la situation spécifique de notre département. Dans le cadre de l'école inclusive, L'éducation nationale doit répondre de moyens qu'elle n'alloue pas. La coordination entre les services concernés doit absolument être établie, et la gestion de l'école inclusive doit être centralisée dans un service encore à construire afin de la rendre efficiente et cadrée sur le plan national. La faillite, dans notre département, des partenaires médico-sociaux entraîne des listes d'attente de plus d'une année scolaire pour une prise en charge (en CMPP,

en SESSAD), une absence de soins pour accompagner l'inclusion. Les places en IME, ITEP sont insuffisantes, les enfants notifiés attendent dans les classes ordinaires, ou dans des ULIS elles aussi en nombre insuffisant, désorganisant totalement ces classes et structures et créant des situations de souffrances de toutes parts : enfants, enseignant·es, parents.

Pour terminer, permettez nous d'être inquiet car nous allons traiter d'ici peu, en début d'année 2024 les opérations de carte scolaire. Par ces choix budgétaires, le ministère ignore, comme les besoins réels en personnels qui sont particulièrement importants : les difficultés des remplacements dans le 1^{er} comme dans le 2^d degré, le manque d'enseignants spécialisés et de personnels éducatifs. Poursuivre la revalorisation des personnels et investir pour améliorer les conditions de travail dégradées ne sont pas les options retenues. L'Unsa Education le déplore.

Je vous remercie,